

Le Collège offre un éventail de concentrations pour poursuivre les orientations de son projet éducatif et répondre aux besoins de ses élèves. Cependant, la diversité des concentrations ne doit pas entraîner la multiplication des groupes-classes. Des règles sont établies pour respecter le plus possible les premiers choix et éviter les coûts inhérents à l'ouverture de groupes comportant un nombre insuffisant d'élèves. Les élèves devront compléter leurs choix sur le formulaire qui leur sera remis en février en échange du formulaire de réinscription au Collège de Champigny déjà remis.

- La priorité tient compte de la date de remise du formulaire au secrétariat de l'école.
- Le nombre de concentrations est établi en fonction du nombre d'élèves inscrits. Il faut normalement un minimum d'élèves pour qu'une option ou une concentration puisse être offerte.

Programme général d'études	
Sans supplément aux frais de scolarité	
	Périodes / cycle
Français	6
Anglais (régulier, enrichi ou avancé)	4
Mathématique	6
Science et technologie	4
Géographie	3
Histoire et éducation à la citoyenneté	3
Éthique et culture religieuse	2
Enseignement religieux	1
Bibliothèque/titulariat	1
Éducation physique	2
Arts plastiques	2
Art dramatique	2
Total	36

Concentrations			
Un supplément additionnel aux frais de scolarité			
	SPORTS 650 \$	MUSIQUE 700 \$	DANSE 650 \$
Français	6	6	6
Anglais (régulier, enrichi ou avancé)	4	4	4
Mathématique	6	6	6
Science et technologie	4	4	4
Géographie	3	3	3
Histoire et éducation à la citoyenneté	3	3	3
Éthique et culture religieuse	2	2	2
Enseignement religieux	1	1	1
Bibliothèque/titulariat	1	*	*
Éducation physique	4	1	1
Discipline artistique	Arts plastiques 2 *ou Art dramatique 2	6 en musique	6 en danse
Total	36	36	36

Un élève qui éprouve des difficultés momentanées d'apprentissage en français ou en mathématique se verra imposer des périodes de renforcement dans ces matières. Ces périodes seront prises sur le temps d'enseignement des disciplines artistiques.

* Les élèves expriment une préférence mais l'option effectivement retenue tiendra compte des contraintes administratives.